

01.10.2010 - 09:43 Uhr

11e révision antisociale de l'AVS : coulée - Toutes les bonnes choses vont-elles par trois ?

Bern (ots) -

La population de la Suisse peut se réjouir : le Conseil fédéral et le Parlement fédéral doivent re-prendre en main la révision de l'AVS. L'Union syndicale suisse (USS) s'attend désormais à ce que cette troisième tentative débouche sur une révision qui tiendra compte des besoins des gens, à savoir : ne prévoira pas de démantèlement des rentes, mais instaurera un mécanisme de retraite anticipée socialement aménagé. Les autorités sont encore redevables à la population de la réalisation de cette promesse.

Le Parlement a lui-même coulé cette 11e révision antisociale de l'AVS, prévenant ainsi un référendum de l'USS. Cette révision prévoyait une baisse des rentes, un relèvement de l'âge de la retraite des femmes et un mécanisme de retraite anticipée insuffisant et limité dans le temps. Un tel projet n'aurait guère trouvé de majorité auprès du peuple, comme le montrent les claires rebuffades essuyées par la baisse du taux de conversion LPP en mars 2010 (72,7 % de non) et la première mouture de 11e révision de l'AVS en 2004 (67,9 % de non).

Contact:

Union syndicale suisse
Rolf Zimmermann (079 756 89 50), premier secrétaire de l'USS, et
Peter Lauener (079 650 12 34) responsable de la communication et
porte-parole de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout
complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100611263> abgerufen werden.